



## Enfants, pensions.... divorce pour faute

-----  
Par nestle

Bonjour! Mariée depuis 15 ans, 2 enfants. Après les naissances des enfants j'ai arrêté de travailler (depuis 8 ans). J'ai découvert que mon mari me trompait via des sites des rencontres (au moins depuis 8 ans!!!) (j'ai les sms où il parlait des rencontres, les mails d'inscription, les échanges des photos...). Nous sommes les locataires. Nous avons plus de vie intime depuis des années.

Je pose des questions de divorce. Comment je peux procéder? Est-ce que je peux demander la divorce pour faute? Qui prend en charge les frais? (on a un compte commun). Les enfants? Est-ce qu'il y a des risques qu'on laisse les enfants à mon époux (vu que je ne travaille pas)? Puis-je espérer sur les idémnité ou pension? Que me conseillez-vous? (désolée, il y a beaucoup de questions, merci de me donner un peu d'éclaircissement sur le sujet).

Merci à vous!

-----  
Par mariedf92

Bonjour,  
j'imagine votre désarroi. Il va falloir que vous vous renseignez auprès d'un avocat. Vous avez des consultations gratuites au point d'accès au droit et dans certains tribunaux. Commencez par là...vous n'êtes pas obligée de prendre l'avocat que vous rencontrez pour votre divorce. De plus peut être pourriez vous avoir l'aide juridictionnelle pour payer l'avocat...renseignez vous.Il faut faire une demande au tribunal de votre domicile.

Faites attention au décision hative et impulsive.

Bon courage

-----  
Par DavidL

Bonjour,

Si vous disposez de preuves recevables suffisantes, vous êtes en principe en droit de demander un divorce pour faute et d'obtenir des dommages et intérêts étant donné que la fidélité est un devoir du mariage.

[url=https://investipole.fr/]https://investipole.fr/[/url]

-----  
Par consulter avocat

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique,

assistance ou consultation posez là à un de nos avocats. C'est confidentiel et gratuit. On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://consulter-avocat.fr> ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87

-----  
Par florian15

Soulevez un post datant du 21/09/2015 pour une publicité est navrant.